DEC140842DAJ

Décision portant délégation de signature à M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

DECIDE:

Art. 1er – Délégation est donnée à M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, tous arrêtés, actes, décisions ou conventions à l'exclusion :

- des décisions de nomination des responsables des services centraux, des délégués régionaux, des délégués régionaux adjoints et des comptables secondaires ;
- des décisions de création, de renouvellement, de suppression d'unités ;
- des accords-cadres conclus avec des partenaires industriels français ou étrangers ;
- des conventions de site avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- des transactions d'un montant supérieur à 150 000 euros.

Art. 2 – La décision DEC100106DAJ du 12 avril 2010 portant délégation de signature à M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science, est abrogée.

Art. 3 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 février 2014